



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU SPORT
BOULES**

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono
Comité directeur

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email daf@ffsboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Hubert CHANEL

Président délégué de la F.F.S.B
Responsable du Pôle Sportif

à

Mme, MM. les Présidents de LBR/CS
Mmes, MM. les Présidents de CBD
Mmes, MM. les Responsables informatiques
des LBR et CBD

Réf : HC/XM/144

Objet : Catégorisation 2024

Villeurbanne, le 11 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

Le week-end des fédéraux quadrettes et triples féminins des 22 et 23 juin marquera la fin de la période de prise de points de catégorisation au titre de la saison sportive 2023/2024.

Pour que le processus de catégorisation se déroule dans les meilleures conditions et que les licenciés aient connaissance dès que possible de leur division pour la prochaine saison, il est indispensable que nous nous conformions au calendrier suivant :

22 et 23 juin : fédéraux quadrettes et triples féminins.

24 au 28 juin : saisie dans Bouly des points de ces qualificatifs par les LBR et CBD en veillant à bien comptabiliser toutes les parties gagnées y compris en poule et à bien indiquer la position dans la poule comme le prévoit le filtre de saisie dans Bouly.

Pensez à bien cocher les qualifiés.

Tous les concours Promotion disputés du 19 juin 2023 au 23 juin 2024 devront également être saisis par les CBD en veillant à ne pas comptabiliser la 1^{ère} partie jouée et gagnée. En poule, prise en compte du nombre de parties jouées et gagnées - 1.

Pour les concours Système AURARD, tout gagnant de 2 parties marque 1 partie (1 point), tout gagnant de 3 parties marque 2 parties (2 points), etc.

En résumé : pour les compétitions Promotion et Propagande, on comptabilise toutes les parties jouées et gagnées -1.

1^{er} et 2 juillet : lancement à la Fédération du classement de catégorisation et vérifications.

3 juillet : diffusion du classement de catégorisation aux CBR et CBD pour examen.

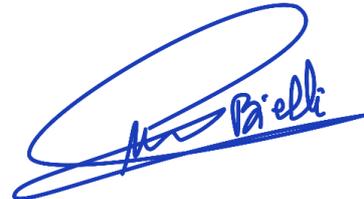
12 juillet : date butoir pour la validation par les comités de leur catégorisation et officialisation.

Pour tout problème ou besoin d'aide d'ordre informatique, vous pouvez contacter de préférence par mail Quentin VUVIET q.vuviet@ffboules.fr

Enfin, je vous indique que la saisie des déclarations d'équipes, et des mutations « Clubs » et « Trad » ne sera possible qu'à l'ouverture de la nouvelle saison dans Bouly, c'est-à-dire fin juillet début août. Une information vous parviendra en temps voulu.

Comptant sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour Hubert CHANEL
La Secrétaire générale,



Marie-Claire BIELLI